

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 11/106 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT INDIVIDUALISATION DES CREDITS « DEVELOPPEMENT TERRITORIAL » - AIDE AUX FOIRES RURALES ET ARTISANALES

SEANCE DU 26 MAI 2011

L'An deux mille onze et le vingt-six mai, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ANGELINI Jean-Christophe, BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BEDU-PASQUALAGGI Diane, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASALTA Laetitia, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, CASTELLI Yannick, CHAUBON Pierre, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDERICI Balthazar, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, FRANCISCI Marcel, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, GRIMALDI Stéphanie, GUERRINI Christine, HOUEMER Marie-Paule, LACAVE Mattea, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MARTELLI Benoîte, MOSCONI François, NATALI Anne-Marie, NICOLAI Marc-Antoine, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, PANUNZI Jean-Jacques, de ROCCA SERRA Camille, RUGGERI Nathalie, SANTINI Ange, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SIMONPIETRI Agnès, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, SUZZONI Etienne, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme BIANCARELLI Viviane à M. STEFANI Michel
Mme COLONNA Christine à M. BIANCUCCI Jean
Mme RISTERUCCI Josette à Mme FEDI Marie-Jeanne
Mme SCIARETTI Véronique à Mme GIACOMETTI Josepha
M. SIMEONI Gilles à Mme LACAVE Mattea.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV^{ème} partie,

VU la délibération n° 10/221 AC de l'Assemblée de Corse du 16 décembre 2010 portant approbation du Budget Primitif de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2011,

SUR rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

SUR rapport de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

APRES avis de la Commission du Développement Economique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,

APRES amendements en séance,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

DECIDE de répartir ainsi qu'il suit les crédits inscrits à la rubrique :

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL (REF : **SGCE/NB/RAPPORT N°**)

ORIGINE : BP 2011

PROGRAMME : 33 11 F

BUDGET PRIMITIF BP 2011 : 150 000,00 Euros

MONTANT DEJA AFFECTE : NEANT

MONTANT AFFECTE 63 900,00 Euros

A Fiera di U Vinu, Luri - Foire du vin à Luri : 7 000 euros

A Fiera di U Casgiu, Venaco - Foire de Venaco : 10 000 euros

Association Sportive et Récréative de Cauro - Journée du vin et du fromage : 5 000 euros

Cal' in Festa, Calenzana - Foire de la Sainte Restitute : 4 700 euros

Cavall' in Festa, Corte - Foire régionale du Cheval : 7 200 euros

Cumitatu di a Fiera di a Nuciola in Cervioni, Cervione - Foire de la noisette : 5 000 euros

Cumitatu di Fiera di Rennu, Renno - Manifestation A Tumbera : 4 000 euros

A Fiera di San Pancraziu, Castellare di Casinca - Foire de San Pancraziu : 10 000 euros

Foyer Rural de Montegrosso - Organisation de la Foire de l'olivier : 7 000 euros

Syndicat d'initiative de Filitosa, Sollacaro - Foire de Filitosa : 4 000 euros

DISPONIBLE A NOUVEAU 86 100,00 Euros

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 26 mai 2011

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

ANNEXE

<p style="text-align: center;">RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE</p>

OBJET : Individualisation des crédits « développement territorial » - Développement territorial - Aide aux foires rurales et artisanales

Depuis plusieurs années, la Collectivité Territoriale de Corse dans le cadre de sa politique de reconquête de l'intérieur, participe au financement des foires rurales et artisanales.

La multiplication de ces manifestations et la création chaque année de nouvelles foires témoigne d'une volonté réelle des acteurs locaux d'animer l'espace rural et de promouvoir des productions et des savoir-faire.

Depuis 2009, en accord avec le service de l'Etat concerné, la Collectivité Territoriale de Corse a décidé d'orienter l'utilisation des crédits du FNADT Montagne vers l'aide à la réalisation de ces manifestations ; ces crédits lui étant délégués en application de la loi du 22 janvier 2002.

En effet, la loi n° 2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse prévoit que les crédits relatifs à la montagne inscrits à la section locale du FNADT font l'objet, dans les conditions déterminées par la loi de finances, d'une subvention globale à la Collectivité Territoriale de Corse. Ce fonds doit faire l'objet d'une individualisation par l'Assemblée de Corse.

Seules les foires à caractère rural et artisanal, ayant pour objet la valorisation et la promotion des productions locales et participant à l'animation du milieu rural sont éligibles au concours financier de la Collectivité Territoriale prévu à cet effet.

Les foires à thèmes (châtaigne, marrons, miel, amande, huile, vins, fromages, charcuterie, artisanat de production, artisanat d'art, etc, ...) sont considérées comme prioritaires.

Ne sont pas éligibles, les manifestations ayant un caractère essentiellement sportif et culturel, les braderies, les brocantes, les fêtes patronales, les concours de chasse et de pêche, les concours de chiens de chasse, les concours équestres, et les manifestations ayant manifestement un but lucratif.

Un guichet unique destiné à l'instruction et à la gestion des demandes est constitué au sein de la Collectivité Territoriale (Direction du Développement Local - Service des relations associatives).

Les dépenses subventionnables sont celles engagées exclusivement pour la foire, et non pour le fonctionnement général de l'association.

Vous sont présentées pour individualisation dans ce cadre les associations suivantes (les communes indiquent le siège de l'association) pour le 1^{er} rapport 2011 :

Association	Manifestation	Date opération	Prévisionnel 2011	Budget opération 2010	Subvention proposée (et subvention 2010)
A Fiera di U Vinu	Foire du vin à Luri	9 et 10 juillet 2011	106 400 €	93 518 €	7 000 € (6 800 €)
A Fiera di U Casgiu	Foire de Venaco	7 et 8 mai 2011	109 072 €	78 098 €	10 000 € (7 500 €)
Association Sportive et Récréative de Cauro	Journée du vin et du fromage	16 et 17 avril 2011	34 000 €	29 473 €	5 000 € (néant)
Cal'in Festa	Foire de la Sainte Restitude	21 et 22 mai 2011	20 000 €	15 668 €	4 700 € (4 000 €)
Cavall'in Festa	Foire Régionale du Cheval	10 au 12 juin 2011	56 500 €	50 574 €	7 000 € (7 200 €)
Cumitatu di a Fiera di a Nuciola in Cervioni	Foire de la noisette	20 et 21 août 2011	27 035 €	14 826 €	5 000 € (3 000 €)
Cumitatu di Fiera di Rennu	Manifestation A Tumbera	6 février 2011	16 200 €	12 771 €	4 000 € (4 000 €)
A Fiera di San Pancraziu	Foire de San Pancraziu	12 au 15 mai 2011	73 000 €	54 528 €	10 000 € (8 000 €)
Foyer Rural de Montegrosso	Foire de l'olivier	16 et 17 juillet 2011	59 625 €	49 736 €	7 000 € (6 800 €)
Syndicat d'initiative de Filitosa	Foire de Filitosa	6 et 7 août 2011	53 600 €	51 071 €	3 500 € (4 000 €)

Sont ainsi proposées pour individualisation :

- **A Fiera di U Vinu**, Luri - Foire du vin à Luri : **7 000 euros**,
- **A Fiera di U Casgiu**, Venaco - Foire de Venaco : **10 000 euros**,
- **Association Sportive et Récréative de Cauro** - Journée du vin et du fromage : **5 000 euros**,
- **Cal' in Festa**, Calenzana - Foire de la Sainte Restitude : **4 700 euros**,
- **Cavall' in Festa**, Corte - Foire régionale du Cheval : **7 000 euros**,
- **Cumitatu di a Fiera di a Nuciola in Cervioni**, Cervione - Foire de la noisette : **5 000 euros**,
- **Cumitatu di Fiera di Rennu**, Renno - Manifestation A Tumbera : **4 000 euros**,
- **A Fiera di San Pancraziu**, Castellare di Casinca - Foire de San Pancraziu : **10 000 euros**,
- **Foyer Rural de Montegrosso** - Organisation de la Foire de l'olivier : **7 000 euros**,
- **Syndicat d'initiative de Filitosa**, Sollacaro - Foire de Filitosa : **3 500 euros**.

Pour un total de 63 200 euros.
COLLECTIVITE TERRITORIALE

République française

PROPOSITION D'INDIVIDUALISATION
--

FONDS A REPARTIR : Développement Territorial

Exercice : 2011

Programme : 3311 F. Développement Territorial (Foires rurales et artisanales).

Chapitre : 935

Fonction : 53

Montant disponible : 150 000,00 €

Montant à affecter : 63 200,00 €

Disponible à nouveau : 86 800,00 €

Associations	Opérations	Subventions proposées
A Fiera di U Vinu	Foire du vin à Luri	7 000 euros
A Fiera di U Casgiu	Foire de Venaco	10 000 euros
Association Sportive et Récréative de Cauro	Journée du vin et du fromage	5 000 euros
Cal' in Festa	Foire de la Sainte Restitude	4 700 euros
Cavall' in Festa	Foire régionale du Cheval	7 000 euros
Cumitatu di a Fiera di a Nuciola in Cervioni	Foire de la noisette	5 000 euros
Cumitatu di Fiera di Rennu	Manifestation A Tumbera	4 000 euros
A Fiera di San Pancraziu	Foire de San Pancraziu	10 000 euros
Foyer Rural de Montegrosso	Organisation de la Foire de l'olivier	7 000 euros
Syndicat d'initiative de Filitosa	Foire de Filitosa	3 500 euros

DERNIERE DELIBERATION PORTANT INDIVIDUALISATION DU FONDS : 10. CE du ...